

**DECISION N°06-2024 –
CONTRAT NEGOCIE N°2 ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE ET LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ-EST**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant la proposition du Département de la Loire de renouveler sa politique de soutien financier auprès des intercommunalités pour développer les projets d'investissement sur leur territoire, correspondant à une enveloppe de 4 715 000€, à travers un contrat négocié N°2 avec la Communauté de Communes Forez-Est,

Considérant la réunion du Comité de pilotage du dispositif « contrat négocié » en date du 10 janvier 2024 au cours de laquelle les projets communaux et intercommunaux ont été présentés et validés,

Considérant la réunion de la commission « mutualisation/contractualisation » en date du 07 juin 2023 au cours de laquelle des projets communaux des centralités ont été proposés pour intégrer ce deuxième contrat négocié en partageant l'enveloppe avec les projets intercommunaux,

DECIDE

ARTICLE 1

De proposer 10 projets : 6 projets communaux de centralités et 4 projets intercommunaux. Le département souhaite que les projets à inscrire dans ce nouveau contrat aient une dimension communautaire et environnementale articulée autour des 4 axes suivants :

- Lecture publique et culture,
- Sport,
- Services à la population,
- Aménagement mobilité.

Les projets communaux bénéficieront d'une subvention de 30 % plafonnée à 350 000 € tandis que les projets intercommunaux se verront attribuer une subvention de 30 % sans plafond.

Projets portés par les COMMUNES	Commune	Montant prévisionnel des travaux HT	Subvention proposée
1.Nouvelle salle de sports	Balbigny	2 300 000 €	350 000 €
2.Construction d'une médiathèque	Chazelles sur Lyon	1 250 000 €	350 000 €
3.Construction d'un DOJO, nouveau club house, vestiaires tennis	Feurs	3 270 539 €	350 000 €
4.Aménagement d'un pôle périscolaire	Montrond les Bains	852 000 €	255 600 €
5.Construction d'une médiathèque	Veauche	1 732 100 €	310 000 €
6.Rénovation manufacture Loire piquet	Panissières	2 024 301 €	390 000 €
TOTAL		11 428 940 €	2 005 600 €
Projets portés par la CCFE			
7.Travaux piscine (Feurs)		3 600 000 €	1 054 225 €
8.Crèche (Rozier en Donzy)		1 750 000 €	525 000 €
9.Aménagement d'une aire de loisirs (St André le Puy)		867 250 €	260 175 €
10.Aménagement des abords de la gare (Veauche)		2 900 000 €	870 000 €
TOTAL		9 117 250 €	2 709 400 €
TOTAL		20 546 190 €	4 715 000 €

ARTICLE 2

De signer la convention cadre conclue jusqu'au 31/12/2027 avec le Département de la Loire, qui définit les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

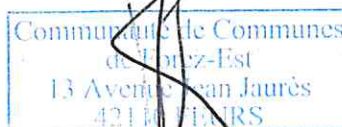
ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 15/01/2024

Le Président,
Pierre VERICEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240115-06-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2024